



## Le Cadre européen commun de référence : Introduction

Brian North, Fondation Eurocentres

### D'où vient le CECR ?

Le Cadre européen commun de référence a été élaboré de 1993 à 1996 par un groupe de travail international du Conseil de l'Europe, suite à la recommandation faite par le Symposium intergouvernemental « Transparence et cohérence dans l'apprentissage des langues en Europe » accueilli par la Suisse et coordonné par les Eurocentres qui a eu lieu à Rüslikon, près de Zurich, en novembre 1991. Le Symposium avait eu pour objectif premier d'étudier la possibilité de mettre en relation entre eux les programmes et les examens de langue en Europe par le biais d'une sorte de cadre de référence commun. De nombreux diplômes scolaires décernés pour l'apprentissage des langues contiennent des énoncés tels que « a suivi un cours d'anglais au niveau intermédiaire » ou « a participé avec succès à un cours de français fondamental » tandis que d'autres attribuent un « Niveau C » ou « 4,5 » ou « sehr gut ». Les certificats avaient tendance à suivre des modèles similaires. Il est très difficile de comparer des résultats de ce type parce que ce qu'ils décrivent n'est pas vraiment *transparent* : il faut connaître le cours ou l'examen en question pour que le résultat ait un sens. Or un individu, comme une institution, ne saurait être familier qu'avec un nombre limité de programmes ou d'examens, d'où le manque de *cohérence* en ce qui concerne l'organisation de l'apprentissage des langues vivantes et la publication des résultats obtenus.

Le Symposium a débouché principalement sur la recommandation que soit élaboré un Cadre européen commun de référence pour faciliter la définition d'objectifs d'apprentissage des langues. Ce texte a été produit par un groupe de travail composé de John Trim (Chef de projet), Daniel Coste (CREDIF), Brian North (Eurocentres) et Joe Sheils (Secrétariat du

Conseil de l'Europe). Après expérimentation, le CECR a été publié en anglais en 2001 par les Presses universitaires de Cambridge (Cambridge University Press) et en français par Didier ; il est actuellement disponible en 23 langues. Au cours des dernières années, il a été de plus en plus largement adopté par les systèmes scolaires et l'enseignement aux adultes, les éditeurs et les centres d'examens.

Le CECR a donc été rédigé avec deux objectifs principaux.

- Encourager les professionnels du domaine des langues vivantes à réfléchir sur leur pratique actuelle, notamment dans son rapport avec les besoins concrets d'apprentissage en langue des apprenants, la définition d'objectifs adéquats et le suivi des progrès de l'apprenant dans son apprentissage.
- Rendre plus facile aux praticiens l'information mutuelle, ainsi que celle de leur clientèle, sur ce qu'ils veulent aider les apprenants à acquérir et comment ils essaient de le faire.

Le CECR espérait parvenir à mettre en place un métalangage commun qui traverse les secteurs éducatifs, les frontières nationales et linguistiques et que l'on puisse utiliser pour parler d'objectifs et de niveaux de langue. A terme, on espérait que l'existence d'un cadre de référence commun de ce type aiderait à relier les cours et les examens et à parvenir ainsi « à la transparence et à la cohérence » qui avaient fait l'objet du Symposium de Rüslikon.

Le Symposium de Rüslikon recommandait également que soit conçu un instrument intitulé le Portfolio européen des langues permettant aux apprenants de rendre compte, d'auto-évaluer et de témoigner de leur compétence plurilingue par rapport au CECR. Depuis 1997, des douzaines de versions de Portfolios ont été produites pour des pays et des secteurs éducatifs différents. La version électronique de EAQUALS/ALTE<sup>1</sup> pour l'enseignement aux adultes peut être librement consultée sur les sites de EAQUALS et de ALTE (par exemple : [www.eELP.org](http://www.eELP.org), [www.eaquals.org/portfolio](http://www.eaquals.org/portfolio))

### **Qu'est-ce que le CECR ?**

Au centre du CECR est un *schéma descriptif* qui définit des activités appropriées et des qualités appropriées de langue et des *niveaux communs de référence* qui définissent la

---

<sup>1</sup> EAQUALS : European Association for Quality Language Services à laquelle appartiennent les Eurocentres.

[www.eaquals.org](http://www.eaquals.org)

ALTE : Association des centres d'évaluation en langue en Europe. [www.alte.org](http://www.alte.org)

compétence sur six niveaux (A1, A2, B1, B2, C1, C2) dans autant de ces catégories que possible.

Le **schéma descriptif** est un condensé qui recouvre les activités et les stratégies, les compétences, les tâches, les textes et les domaines. Il fournit un ensemble raisonné de catégories avec des listes ouvertes de sous-catégories et de composants possibles. Au centre du schéma se trouvent un ensemble ***d'activités et de stratégies langagières de communication*** ainsi qu'un ensemble de ***compétences à communiquer langagièrément***.

- **Les activités et les stratégies langagières de communication** s'organisent selon quatre catégories principales : réception, interaction, production, médiation, chacune d'entre elle divisée en mode oral et mode écrit. Chacune des macro-catégories propose des listes d'activités sous cet intitulé.
- **Les compétences à communiquer langagièrément** s'organisent selon trois catégories principales : compétences linguistiques, compétences pragmatiques et compétences sociolinguistiques. De nouveau, chacune de ces macro-catégories propose des listes de capacités qui tombent sous cet intitulé.

**Les niveaux communs de référence** décrivent les capacités de l'apprenant dans ces activités langagières de communication et dans les compétences langagières stratégiques et communicatives classées sur des ***échelles de démonstration***. L'idée est d'utiliser les échelles de démonstration fournies pour concevoir le contenu des cours et des examens. Il n'est alors plus nécessaire de les comparer les uns aux autres ou de prétendre qu'ils sont exactement équivalents les uns aux autres. On peut les relier les uns aux autres en fonction de leur définition selon le CECR.

Les descripteurs du CECR qui définissent les activités, les stratégies et les caractéristiques à différents niveaux du CECR sur les échelles de démonstration sont des descriptions relativement concrètes avec une formulation sur le mode « être capable de ». Voici quelques exemples typiques qui ont été calibrés au Niveau B2. Ces trois descripteurs apparaissent ensembles au Niveau B2 de la sous-échelle pour la « Discussion informelle (entre amis) » (CECR, p.63) :

« Peut participer activement à une discussion informelle dans un contexte familial, en faisant des commentaires, en exposant un point de vue clairement, en évaluant d'autres propositions, ainsi qu'en émettant des hypothèses et en y réagissant. »

« Peut suivre, avec quelque effort, l'essentiel de ce qui se dit dans une conversation à laquelle il/elle ne participe pas mais peut éprouver des difficultés à participer effectivement à une conversation avec plusieurs locuteurs natifs qui ne modifient en rien leur mode d'expression. »

« Peut exprimer et exposer ses opinions dans une discussion et les défendre avec pertinence en fournissant explications, arguments et commentaires. »

Ces descripteurs apparaissent tous les trois à un même niveau dans l'une des 54 échelles de démonstration. Cette richesse de description dans le corps du CECR est résumée dans trois tableaux du Chapitre 3 du CECR qui présente les niveaux eux-mêmes.

Le premier tableau de ce type est ce qu'on a appelé « l'échelle globale » reproduite ci-après comme Tableau 1. Celui-ci résume les échelles d'activités langagières de communication

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations linguistiques rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR NOVICE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
UTILISATEUR NOVICE	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

**Tableau 1**

Trois autres tableaux de synthèse se trouvent en annexe de cet article :

- Echelle globale développée. La version donnée en annexe est enrichie par une explicitation des traits caractéristiques de chaque niveau empruntée à la Partie 3.6 du CECR. Cela facilite l'explication plus détaillée des différences entre les niveaux.
- Grille pour l'auto-évaluation du Portfolio européen des langues. La version finalement adoptée pour le Portfolio et présentée comme Tableau 2 dans le CECR et en annexe a fusionné en une seule catégorie « Ecrire » les catégories Interaction et Production débouchant ainsi sur 5 compétences : Ecouter, Lire, Prendre part à une conversation, S'exprimer oralement en continu, Ecrire.
- Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée. Cette grille d'évaluation de l'oral (CECR, Tableau 3) propose des descripteurs de chaque niveau pour Etendue, Correction, Aisance, Interaction et Cohérence.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que ces trois tableaux ont été conçus par l'auteur de ces lignes dans des contextes et avec des buts particuliers. A partir du CECR, on peut produire d'autres grilles pour d'autres objectifs. Par exemple, il n'y a pas de raison qui oblige à inclure tous les niveaux ; il se peut qu'une seule étendue particulière de niveaux soit pertinente pour l'objectif que l'on a.

### **Quelles sont les perspectives théoriques du CECR ?**

Le CECR considère que l'utilisation de la langue est liée à l'action. L'hypothèse théorique du CECR qui expose cette « perspective actionnelle » est résumée dans le paragraphe ci-dessous rédigé par Daniel Coste et extrait du Chapitre 2 :

« L'usage d'une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de **compétences générales** et, notamment une **compétence à communiquer langagièrement**. Ils mettent en oeuvre les compétences dont ils disposent dans des **contextes** et des **conditions** variés et en se pliant à différentes **contraintes** afin de réaliser des **activités langagières** permettant de traiter (en réception et en production) des **textes** portant sur des **thèmes** à l'intérieur de **domaines** particuliers, en mobilisant les **stratégies** qui paraissent le mieux convenir à l'accomplissement des **tâches** à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences. »

Les stratégies sont ainsi considérées comme une sorte de charnière entre, d'un côté, les compétences et, de l'autre, les exigences de la tâche adéquate pour l'activité langagière que

l'on entreprend. Des échelles de démonstration sont en fait fournies pour Stratégies de réception, Stratégies d'interaction et Stratégies de production. Le premier domaine (Stratégies de réception) est cependant insuffisamment développé ; on a constaté en effet que la grande majorité des descripteurs de ce domaine étaient interprétés de façon très incohérente.

### **Quelle méthodologie le CECR promeut-il ?**

La réponse pure et simple est « aucune ». Le CECR est strictement neutre en ce qui concerne les méthodologies d'enseignement ou d'évaluation. Néanmoins, une « approche actionnelle » suppose que la langue devrait être enseignée parce que les apprenants en question en ont besoin pour être en mesure de faire les choses qu'ils doivent faire – et pas seulement parce qu'elle existe.

D'autre part, le fait que le CECR propose des descripteurs de « capacité de faire », et le fait que ces descripteurs donnés à titre d'exemple sont la partie du CECR qui a peut-être attiré le plus d'intérêt ne signifie pas que le CECR favorise une approche fonctionnelle ou une approche fondée sur la tâche au détriment de la garantie que les apprenants acquièrent la connaissance et la maîtrise du système de la langue et les compétences interculturelles nécessaires à leurs besoins. Après tout, un bon tiers des échelles de démonstration portent sur différents aspects des compétences de l'apprenant. Il y a six échelles sur les aspects de la compétence linguistique uniquement. On ne sait trop pour quelle raison ce fait passe souvent inaperçu.

Au risque de simplifier à l'extrême, on pourrait dire que les retombées pédagogiques du CECR se focalisent sur les points suivants. Ces quatre points n'imposent aucun type d'enseignement, de méthodologie ou de pratique de classe. Il s'agit avant tout de méta-activités :

- **Analyse des besoins** : enseigner ce dont le groupe particulier d'apprenants donnés a besoin en fonction (a) des activités qu'ils vont devoir mener à bien dans la langue et, (b) des lacunes dans leur connaissance actuelle, des difficultés qu'ils ont avec la langue en question.
- **Transparence** : mettre les apprenants au courant des finalités et des objectifs d'apprentissage et les impliquer dans le processus de mise en place de ces objectifs

et le contrôle de leur réalisation dans la mesure où leur âge et leur expérience le leur permettent.

- **Perspective actionnelle** : présenter les objectifs dans des termes précisant ce que les apprenants seront capables de *faire* dans la langue ; insister sur les raisons de pratiquer tel ou tel élément de la langue afin d'atteindre ces buts ; proposer des activités communicatives pour améliorer l'aisance et afin que les apprenants acquièrent des automatismes dans la langue qu'ils apprennent.
  
- **Auto évaluation** : encourager les apprenants à réfléchir à leurs besoins et à leurs résultats en termes d'activités communicatives et des aspects qualitatifs de leur performance.

Les listes de contrôle du Portfolio fournissent une ressource que l'on peut exploiter pour mener cette démarche à bien. Il ne s'agit pas d'utiliser toute la liste de contrôle tout le temps. La liste de contrôle complète d'un niveau pourrait être utilisée au début d'un cours de brève durée afin de faciliter le processus de négociation du programme. Elle peut l'être également au moment où l'enseignant a l'impression que l'ensemble de la classe a atteint le niveau convenu. Elle peut être utilisée à mi-parcours du cours pour recentrer l'attention des apprenants et ranimer leur motivation. On peut la donner aux apprenants à l'avance pour qu'ils la remplissent lorsqu'ils se sentent prêts.

Une autre façon d'utiliser les descripteurs du CECR et du Portfolio consiste à en choisir un certain nombre comme objectifs de modules particuliers. Ce faisant, il est raisonnable d'analyser quelles sont les ressources linguistiques exigées par des activités communicatives différentes. On peut alors révéler aux apprenants quels descripteurs correspondent aux objectifs du module en cours et quelles connaissances linguistiques seront nécessaires pour réaliser ces activités. Lors des séjours linguistiques dans les Eurocentres à l'étranger, les unités principales de programmation sont le trimestre (12-13 semaines) et la semaine. Dans les Eurocentres, les objectifs hebdomadaires sont présentés sous forme (a) de tâches et de fonctions (*Actes de communication*), (b) de grammaire, (c) de vocabulaire, ce dernier étant la langue nécessaire pour atteindre le premier. A la fin de chaque semaine, dans une leçon de synthèse (*Bilan*), l'enseignant et la classe discutent de la réalisation des objectifs et font un test ou une activité de révision. On utilise souvent un questionnaire pour la discussion. Dans les Eurocentres en France, ce questionnaire énumère les 5 ou 6 objectifs de communication les plus importants et les 5 ou 6 objectifs linguistiques les plus importants. Pour chacun des objectifs individuellement (de communication et linguistique), on demande

aux apprenants (a) s'ils se sentent à l'aise avec leur réalisation de l'objectif, (b) s'ils pensent le maîtriser mieux qu'auparavant ou (c) s'ils préféreraient pratiquer un peu plus le point en question. Les enseignants tiennent compte du feedback pour la planification de la semaine suivante et pour donner des conseils de travail individuel au centre d'auto-apprentissage.

### **D'où viennent les descripteurs du CECR ?**

Les descripteurs donnés à titre d'exemple dans le CECR ont été élaborés en 1993-96 dans le cadre d'un projet suisse pour l'anglais, le français et l'allemand. Ce projet avait été lancé pour fournir des descripteurs pour le CECR et le prototype du Portfolio, ce dernier correspondant à une version d'auto-évaluation du premier. Le projet avait une méthodologie raisonnée :

- **Recherche qualitative** : les premières versions des descripteurs ont été empruntées, en 1993, à plus de 30 ensembles existants d'énoncés de compétence en langue. Au cours d'une série d'environ 32 ateliers, les formulations précises et la viabilité des catégories utilisées ont été contrôlées avec des enseignants. Dans ces ateliers, la tâche consistait essentiellement à trier des descripteurs isolés présentés sur des fiches selon des catégories différentes (par exemple, peut-on distinguer « conversation » de « discussion »). C'est-à-dire que les catégories utilisées pour les échelles étaient validées en vérifiant que les enseignants pouvaient placer correctement les descripteurs dans la catégorie en question et qu'ils trouvaient les descripteurs clairs et utiles.
- **Recherche quantitative** : les meilleurs descripteurs ont alors été présentés dans des listes de contrôle de niveaux différents qui se chevauchaient. Les descripteurs dans les différents questionnaires ont été « calibrés » selon la même échelle mathématique, par le biais d'une analyse de la façon dont environ 300 enseignants les interprétaient lorsqu'ils évaluaient les apprenants dans leur classe à la fin de l'année scolaire. A l'issue de cette analyse, chaque descripteur individuel était affecté d'un coefficient (par exemple 1.76 ou 0.53) qui correspondait à sa position sur l'échelle.
- **Exploitation** : l'étape finale a consisté à préciser où s'arrêtait un niveau et où commençait le suivant sur cette échelle mathématique. Autrement dit, il fallait « découper » la chaîne continue de descripteurs en niveaux. Lors de ce processus, on a fait un effort délibéré pour assortir les descripteurs à l'ensemble des niveaux que



l'on avait progressivement mis en place au cours des travaux du Conseil de l'Europe des années 70 et 80. Ces niveaux, proposés d'abord dans un Symposium en 1978, avaient été confirmés par le Groupe de travail du CECR et (à l'exception du Niveau A1) adoptés par ALTE au début des années 90.

### **Pourquoi faire des vidéos d'échantillons de performances qui illustrent les niveaux ?**

Traduit en 23 langues, le CECR et le Portfolio qui lui est apparenté ont déjà eu un effet majeur sur l'évolution des métiers de l'enseignement des langues vivantes en Europe. C'est peut-être auprès des ministères nationaux de l'éducation, des projets européens (au Conseil de l'Europe comme dans l'Union européenne) et dans les instituts de formation des maîtres que leur impact a été le plus important. Au cours des quelques dernières années, les responsables des examens et les éditeurs ont acquis également une conscience de plus en plus grande des avantages de l'adoption du CECR pour décrire, réviser ou développer des cours et des examens.

La question d'assurer une interprétation comparable des niveaux du CECR est devenue d'autant plus urgente que les évaluateurs en langue se sont plus engagés dans ce processus. Des utilisateurs différents peuvent cependant interpréter encore un peu différemment la formulation pourtant très minutieuse de descripteurs qui décrivent les traits relativement concrets caractéristiques à chaque niveau. Il y a alors un danger potentiel que des groupes différents (par exemple dans des pays différents, par rapport à des langues différentes) puissent chacun parvenir à un accord individuel d'interprétation plutôt que de se rallier à un cadre de référence authentiquement commun. Par rapport aux résultats d'un test ou d'une évaluation, la question : « Comment puis-je savoir que mon B1 est votre B1 ? » résume le problème.

Pour commencer à répondre à cette question, le Conseil de l'Europe a organisé un séminaire à Helsinki en juillet 2002. Un projet coordonné par l'auteur y a été lancé afin de produire un manuel pour « Relier les examens de langue au Cadre européen de référence pour les langues ». Un avant projet a été diffusé auprès des ministères nationaux et des organismes d'évaluation en novembre 2003 et un séminaire a suivi en avril 2004 pour mettre en place des études de cas pour son expérimentation.

Le manuel propose une méthode en trois étapes pour relier les examens au CECR:

1. Spécification – du contenu décrit en fonction du CECR

2. Standardisation – de l'interprétation, en utilisant des échantillons illustratifs de performances et d'items de tests
3. Validation empirique – vérification que les résultats de l'examen sont dans la relation prévue avec les niveaux du CECR.

Le DVD produit par le CIEP et les Eurocentres contient des échantillons calibrés de performances orales pour la formation à la standardisation dans la deuxième phase :  
»Standardisation «.

Une vidéo de standardisation de ce type est en fait une production courante pour garantir que les niveaux de compétence linguistique sont interprétés de façon cohérente. Rien ne facilite mieux la mise en place d'une interprétation identique que le fait d'observer réellement des apprenants et de comparer aux critères donnés les performances qu'ils manifestent. D'après l'expérience de l'auteur, ces stages de standardisation sont toujours des événements très porteurs en eux-mêmes. Les enseignants apprécient cette expérience tout autant que les évaluateurs parce que quelque chose qu'ils percevaient jusqu'alors comme abstrait et difficile à saisir devient concret et tangible.

En conséquence, autant qu'un outil essentiel pour l'expérimentation du « Manuel pour relier les examens au CECR », le DVD peut avoir aussi de l'intérêt pour les écoles de langue en français langue étrangère, pour les enseignants français partout en Europe, pour les instituts de formation des maîtres et pour tous ceux qui travaillent avec le Portfolio européen des langues.

### **Qu'est-ce qui se passe d'autre ?**

Il y a actuellement un certain nombre d'autres initiatives en rapport avec le CECR ainsi que d'autres projets potentiels qui en sont encore au stade de « l'idée ». Ces initiatives contribuent toutes à une « boîte à outils du CECR » composée d'instruments qui facilitent la mise en place du CECR dans des contextes différents pour des buts différents.

On trouvera ci-dessous la liste des mesures actuelles les plus importantes. L'information est disponible sur le site du Conseil de l'Europe [www.coe.int/lang](http://www.coe.int/lang).

- Des vidéos illustrant des performances aux différents niveaux du CECR ont été produites pour l'anglais à la fois (a) par les Eurocentres et les Ecoles clubs Migros en Suisse et, (b) par Cambridge ESOL. Des DVD pour l'allemand (Goethe-Institut),

l'espagnol (Institut Cervantès) et l'italien (Université de Pérouse) sont projetés pour 2005. Un guide pour la production de vidéos de ce type et l'organisation d'un séminaire de référence pour calibrer les échantillons est en cours d'élaboration.

- Des échantillons de production écrite pour l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien seront également fournis dans le courant de 2005. Les échantillons sont accompagnés (a) d'une épreuve, (b) d'une analyse standard de l'épreuve et, (c) de deux ou trois réponses de candidats à cette épreuve. Le CIEP fournit les échantillons pour le français.
- Un CD d'items de tests pour la compréhension de l'oral et la compréhension de l'écrit pour l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol est également disponible. Une seconde version prévue pour fin 2005 ou début 2006 offrira un choix plus étendu de langues.
- Le processus de recueil et de classement des items de compréhension de l'oral, des items de compréhension de l'écrit et des tâches de production écrite à différents niveaux a conduit à la production de grilles de classement fondées sur le CECR. La grille pour les items de compréhension de l'écrit et de compréhension de l'oral trouve son origine dans un projet subventionné par le gouvernement néerlandais comme première étape conduisant à une étude de faisabilité en vue du développement d'une banque d'items commune européenne pour faciliter la mise en relation des tests de différents systèmes éducatifs. La grille pour les épreuves de production écrite prolonge un travail fait par ALTE au début des années 90 et prend en compte le CECR et la catégorisation utilisée dans la grille pour la compréhension de l'oral et celle de l'écrit. Une grille semblable sera élaborée pour la production orale. Ces grilles d'analyse du contenu proposent le type de spécification détaillée à l'intention des concepteurs d'examens qui ne se trouve pas dans le CECR lui-même.
- Des spécifications linguistiques détaillées basées sur le CECR, à différents niveaux et pour des langues différentes, commencent aussi à apparaître. On les intitule quelquefois « Référentiels de niveaux » et elles ont d'abord pour but de piloter l'élaboration de programmes. Profile Deutsch décrit les niveaux de A1 à B2 et le travail se poursuit actuellement pour les niveaux C1 et C2. Le Niveau B2 a été décrit pour le français et d'autres niveaux sont en projet. Ces spécifications réactualisent et mettent en perspective les séries de spécifications pour différentes langues produites par le Conseil de l'Europe dans les années 70 et 80 (The Threshold Level, Un Niveau

seuil, Kontaktschwelle, etc.). Aucun projet concret de spécification pour l'anglais n'a encore vu le jour mais il est probable qu'il sera lancé dans un futur proche. Nul doute que d'autres langues suivront.

- Un banque de descripteurs validés pour des versions différentes du Portfolio européen des langues a été constituée par l'Université de Fribourg (Suisse). Des adaptations de descripteurs aux situations locales ont aussi été conçues et validées en Finlande (en particulier pour le Niveau A1) et en Catalogne (comme critères d'évaluation).
- Comme déjà mentionné, une version électronique expérimentale du Portfolio de EAQUALS et ALTE est disponible. Le Portfolio peut être téléchargé gratuitement sur [www.eelp.org](http://www.eelp.org) ou [www.eaquals.org/portfolio](http://www.eaquals.org/portfolio).

## Quoi d'autre ?

Il est toujours dangereux d'essayer de prédire le futur. Il se peut, néanmoins que nous soyons au seuil de la troisième étape de mise en œuvre du CECR.

La première a été largement, mais pas complètement, entraînée par le Portfolio et les descripteurs. Cela a peut être été une conséquence du fait que, dans les versions du CECR des années 1996 et 97, tous les descripteurs étaient regroupés en annexe. Cette phase supposait que l'on se focalise sur l'aspect innovant du CECR dans sa proposition d'une « approche actionnelle » : la langue pour faire des choses – comme exemplifié par les descripteurs. C'est sur la formation des enseignants et la rénovation des programmes que l'impact a été le plus fort.

En termes de « boîte à outils du CECR », les conséquences les plus importantes de cette phase sont la pléthore de versions du Portfolio et la banque de descripteurs du Portfolio basés sur le CECR mentionnée ci-dessus.

La deuxième phase s'est principalement consacrée à mettre en perspective assez grossièrement les systèmes existants et le CECR: par exemple « Notre ancien Intermédiaire est en fait un B1 » ou « Le Key English Test est un A2 ». Les organismes d'évaluation et les éditeurs ont produit des déclarations ou des tableaux revendiquant des équivalences avec les niveaux du CECR. Les établissements d'enseignement des langues qui avaient relié les niveaux de leurs programmes de manière méthodique au CECR (par exemple les Eurocentres, le Goethe Institute) ont eu aussi tendance à faire la même chose à ce niveau plus général afin de garantir que les certificats de fin de cours étaient correctement alignés sur les niveaux du CECR. L'influence sur la définition des objectifs en fonction des descripteurs du CECR et sur l'évaluation continue du progrès de l'apprentissage par rapport à ces descripteurs a été beaucoup plus limitée, surtout en ce qui concerne l'enseignement aux adultes.

En termes de « boîte à outils du CECR », les productions les plus importantes de cette phase sont le « Manuel pour relier les examens au CECR », les DVD et les cédéroms de matériel de démonstration en cours de réalisation. Quand ces matériels d'illustration des niveaux du CECR seront facilement disponibles, la démarche qui s'imposera sera d'analyser ces échantillons afin de décrire ce qui semble être remarquable à différents niveaux et de comparer cette description à ce qui est couramment énoncé dans les échelles de

démonstration. A terme, cela conduira à la validation et à l'enrichissement futur du modèle descriptif.

La troisième étape dans laquelle il semble que nous entrions se caractérise par une plus grande attention portée aux spécifications du contenu et à une révision importante des programmes et des examens existants ou la création de nouveaux programmes et examens en accord avec les principes du CECR. Le fait que la version publiée (2001) juxtapose les échelles de démonstration et l'étude des catégories en question dans le corps même du texte du CECR peut avoir induit ce processus de réflexion. De nouvelles brochures de l'Alliance française mettent l'accent sur les relations entre les descripteurs du CECR et les épreuves des examens de l'Alliance. Une étude de cas mettant en relation le DELF et le CECR a conduit le CIEP à se lancer dans un projet ambitieux de révision pour aligner les modules du DELF et du DALF sur les Niveaux A1 et C2 du CECR. Les Eurocentres en France sont en train d'entreprendre une révision importante de leur programme de cours modulaires afin de s'aligner au plus près sur le CECR et le Portfolio en ce qui concerne l'évaluation continue. Les éditeurs en Angleterre, en France, en Espagne, en Suisse et, sans aucun doute, dans de nombreux autres pays, conçoivent des manuels qui utilisent sciemment le CECR, qui montrent quels descripteurs du CECR et du Portfolio sont reliés aux différentes unités et qui encouragent explicitement l'évaluation continue de l'enseignant et l'auto-évaluation par rapport à ces mêmes descripteurs.

En termes de « boîte à outils du CECR », Profile Deutsch pour l'allemand et le « Niveau B2 pour le français, un référentiel », constituent à ce jour les résultats les plus importants de cette phase. On espère que d'autres spécifications suivront pour d'autres langues – et notamment l'anglais ! Il se peut aussi que les grilles d'analyse du contenu pour les tests de compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit et production écrite produites afin de classer le matériel de démonstration pour le Manuel du CECR puissent être développées et soient mises à la disposition des examinateurs en langue qui voudraient fonder les nouveaux tests sur le CECR dans un Manuel pour l'élaboration des tests en relation avec le CECR.

## Conclusion

Les projets du Conseil de l'Europe sont pris en charge par des volontaires. Ils sont coordonnés par la Division des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe dont le personnel est réduit, avec un très petit budget et bien d'autres préoccupations dans le cadre de ce qui est, après tout, un organisme politique d'abord concerné par des questions de politique linguistique et les droits de la personne. Ce qui a été accompli avec ces moyens dans un temps relativement court est remarquable. Le gouvernement polonais a détaché Waldemar Martyniuk auprès de la Division des Politiques linguistiques en 2005 et 2006 pour aider à la coordination des projets reliés au CECR. Une étape prévue pour la fin de 2005 est une étude de l'impact du CECR.

En attendant, il faut peut-être insister de nouveau sur le fait que le but premier du CECR est d'encourager la réflexion, pas d'harmoniser ou de normaliser les pratiques. La finalité en est d'aider les professionnels des langues dans leurs métiers de concepteurs de programmes, d'enseignants, de formateurs et d'examineurs – pas de leur dire ce qu'il faut faire. A ce propos, il est peut-être bon de terminer sur l'affirmation suivante, extraite de l'Avertissement au tout début du CECR :

« Soyons clairs : il ne s'agit aucunement de dicter aux praticiens ce qu'ils ont à faire et comment le faire. Nous soulevons des questions, nous n'apportons pas de réponses. La fonction du Cadre européen commun de référence n'est pas de prescrire les objectifs que ses utilisateurs devraient poursuivre ni les méthodes qu'ils devraient utiliser »

Brian North, Zurich, 14 mars 2005

TF0500872 - mars 2005 – S. Lieutaud

## LES NIVEAUX COMMUNS DE REFERENCE (suite)

Niveau	Echelle globale (CECR Tableau 1)	Principales caractéristiques (CECR 3.6, simplifié)
		On ne saurait trop insister sur le fait qu'au Niveau C2 on n'a pas l'ambition d'égaliser la compétence du locuteur natif ou presque. La recherche initiale autant qu'un projet utilisant les descripteurs du CECR pour évaluer la compétence en langue maternelle (North 2002 : CECR Etudes de cas) ont montré l'existence de locuteurs bilingues bien au-dessus du niveau le plus élevé défini (C2). Wilkins a identifié un septième niveau de « Compétence ambilingue » dans sa proposition de 1978 pour une échelle européenne d'unités de crédits.
UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	<p>Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.</p> <p>Le Niveau C2, intitulé « <b>Maîtrise</b> », a pour but de caractériser le degré de précision, d'adéquation et d'aisance de la langue que l'on trouve dans le discours de ceux qui ont été des apprenants de haut niveau. Les descripteurs inventoriés ici comprennent : <i>transmettre les subtilités de sens avec précision en utilisant, avec une raisonnable exactitude, une gamme étendue de modalisateurs ; avoir une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières accompagnée de la conscience des connotations ; revenir en arrière et reformuler une difficulté sans heurts de sorte que l'interlocuteur s'en aperçoive à peine.</i></p>
Le Niveau C1.	C1	<p>Le <b>Niveau C1</b> est intitulé <b>Niveau autonome</b>. Ce Niveau semble être caractérisé par le bon accès à une large gamme de discours qui permet une communication aisée et spontanée comme on le verra dans les exemples suivants : <i>peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. A une bonne maîtrise d'un répertoire lexical large dont les lacunes sont facilement comblées par des périphrases. Il y a peu de recherche notable de certaines expression ou de stratégies d'évitement ; seul un sujet conceptuellement difficile peut empêcher que le discours ne se déroule naturellement.</i> Les capacités discursives qui caractérisent le niveau précédent se retrouvent au Niveau C1 avec encore plus d'aisance, par exemple : <i>peut choisir une expression adéquate dans un répertoire disponible de fonctions du discours pour introduire ses commentaires afin de mobiliser l'attention de l'auditoire ou de gagner du temps en gardant cette attention pendant qu'il/elle réfléchit ; produit un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation bien maîtrisée des structures, des connecteurs et des articulateurs.</i></p>
	B2+	<p>Ce Niveau B2+ correspond au <b>degré supérieur du Niveau avancé ou utilisateur indépendant (Vantage)</b>. L'accent y est mis sur l'argumentation, et la conscience de la langue qui apparaît en B2 se poursuit ici. Néanmoins, on peut aussi interpréter l'accent mis sur l'argumentation et le discours social comme une importance nouvelle accordée aux capacités discursives. Ce nouveau degré de compétence discursive apparaît dans la gestion de la conversation (stratégies de coopération) : <i>est capable de donner un feed-back et une suite aux déclarations et aux déductions des autres locuteurs et, ce faisant, de faciliter l'évolution de la discussion ; de mettre en relation adroitement sa propre contribution et celle des autres locuteurs.</i> Il apparaît également dans la relation logique/cohésion : <i>utilise une variété de mots de liaison efficacement pour indiquer le lien entre les idées ; soutient systématiquement une argumentation qui met en valeur les points significatifs et les points secondaires pertinents.</i> Enfin, c'est à ce niveau que se concentrent les descripteurs portant sur la négociation.</p>



UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Les descripteurs calibrés au <b>Niveau B2</b> marquent une coupure importante avec ceux qui les précèdent. Par exemple, le degré élémentaire de ce niveau se concentre sur l'efficacité de l'argumentation. <i>Rend compte de ses opinions et les défend au cours d'une discussion en apportant des explications appropriées, des arguments et des commentaires ; développe un point de vue en soutenant tour à tour les avantages et les inconvénients des différentes options ; développe une argumentation en défendant ou en accablant un point de vue donné, prend une part active dans une discussion informelle dans un contexte familial, fait des commentaires, exprime clairement son point de vue, évalue les choix possibles, fait des hypothèses et y répond.</i> En second lieu, si l'on parcourt le niveau, on constate deux nouveaux points de convergence. Le premier est d'être capable de faire mieux que se débrouiller dans le discours social, par exemple : <i>comprendre dans le détail ce que l'on vous dit dans une langue standard courante même dans un environnement bruyant ; prendre l'initiative de la parole, prendre son tour de parole au moment voulu et clore la conversation lorsqu'il faut, même si cela n'est pas toujours fait avec élégance ; intervenir avec un niveau d'aisance et de spontanéité qui rend possibles les échanges avec les locuteurs natifs sans imposer de contrainte à l'une ou l'autre des parties.</i> Le second point de convergence porte sur un nouveau degré de conscience de la langue : <i>corriger les fautes qui ont débouché sur des malentendus ; prendre note des « fautes préférées » et contrôler consciemment le discours pour les traquer. En règle générale, corriger les fautes et les erreurs aussitôt qu'on en prend conscience.</i>
	B1+		Ce niveau (B1+) semble correspondre à un <b>degré élevé du Niveau seuil</b> . On y retrouve les deux mêmes traits caractéristiques auxquels s'ajoute un certain nombre de descripteurs qui se concentrent sur la quantité d'information échangée, par exemple : <i>apporte l'information concrète exigée dans un entretien ou une consultation (par exemple, décrit des symptômes à un médecin) mais avec une précision limitée ; explique pourquoi quelque chose pose problème ; donne son opinion sur une nouvelle, un article, un exposé, une discussion, un entretien, un documentaire et répond à des questions de détail complémentaires – les résume ; mène à bien un entretien préparé en vérifiant et confirmant l'information même s'il doit parfois faire répéter l'interlocuteur dans le cas où sa réponse est longue ou rapidement énoncée ; décrit comment faire quelque chose et donne des instructions détaillées ; échange avec une certaine assurance une grande quantité d'informations factuelles sur des questions habituelles ou non dans son domaine.</i>
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations linguistiques rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.	Le <b>Niveau B1</b> correspond aux spécifications du <b>Niveau seuil</b> . Deux traits le caractérisent particulièrement. Le premier est la capacité de poursuivre une interaction et à obtenir ce que l'on veut dans des situations différentes, par exemple : <i>en règle générale, suit les points principaux d'une discussion assez longue à son sujet, à condition que la diction soit claire et la langue standard ; reste compréhensible même si la recherche des mots et des formes grammaticales ainsi que la médiation sont évidentes, notamment au cours de longs énoncés.</i> Le deuxième trait est la capacité de faire face habilement aux problèmes de la vie quotidienne, par exemple : <i>se débrouiller dans une situation imprévue dans les transports en commun ; faire face à l'essentiel de ce qui peut arriver chez un voyageur ou au cours du voyage ; intervenir sans préparation dans des conversations sur des sujets familiers.</i>

	A2+		<p>Ce niveau A2+ correspond à une <b>capacité supérieure au niveau du Waystage (Niveau intermédiaire ou de survie)</b>. On remarquera ici une participation plus active encore que limitée et accompagnée d'aide, par exemple : <i>comprend assez bien pour se débrouiller dans des échanges simples et courants sans effort excessif ; se fait comprendre pour échanger des idées et des informations sur des sujets familiers dans des situations quotidiennes prévisibles à condition que l'interlocuteur aide, le cas échéant ; se débrouille dans les situations quotidiennes dont le contenu est prévisible bien qu'en devant adapter le message et chercher ses mots ; de manière plus significative, une meilleure capacité à poursuivre un monologue, par exemple, exprime ses impressions en termes simples ; fait une longue descriptions des données quotidiennes de son environnement comme les gens, les lieux, une expérience professionnelle ou académique ; décrit des activités passées et des expériences personnelles ; décrit des occupations quotidiennes et des habitudes ; décrit des projets et leur organisation ; explique ce qu'il/elle aime ou n'aime pas.</i></p>
UTILISATEUR NOVICE	A2	<p>Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.</p>	<p>Le <b>Niveau A2</b> (intermédiaire ou de survie) semble correspondre à la spécification du niveau <b>Waystage</b>. C'est à ce niveau que l'on trouvera la plupart des descripteurs qui indiquent les rapports sociaux tels que : <i>utilise les formes quotidiennes de politesse et d'adresse ; accueille quelqu'un, lui demande de ses nouvelles et réagit à la réponse ; invite et répond à une invitation ; discute de ce qu'il veut faire, où, et fait les arrangements nécessaires ; fait une proposition et en accepte une.</i> C'est ici que l'on trouvera également les descripteurs relatifs aux sorties et aux déplacements, version simplifiée de l'ensemble des spécifications transactionnelles du Niveau seuil pour adultes vivant à l'étranger telles que : <i>mener à bien un échange simple dans un magasin, un bureau de poste ou une banque ; se renseigner sur un voyage ; utiliser les transports en commun : bus, trains et taxis, demander des informations de base, demander son chemin et l'indiquer, acheter des billets ; fournir les produits et les services nécessaires au quotidien et les demander.</i></p>
UTILISATEUR NOVICE	A1	<p>Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.</p>	<p>Le <b>Niveau A1</b> est le niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue à titre personnel – celui où l'apprenant <i>est capable d'interactions simples ; peut répondre à des questions simples sur lui-même, l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a et en poser ; peut intervenir avec des énoncés simples dans les domaines qui le concernent ou qui lui sont familiers et y répondre également</i> en ne se contentant pas de répéter des expressions toutes faites et préorganisées.</p>

**CECR Tableau 2 (1)**

		<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>B1</b>	<b>B2</b>	<b>C1</b>	<b>C2</b>
<b>COMPRENDRE</b>	<b>Ecouter</b>	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à tout ce qui me concerne de très près (par exemple moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel de messages et d'annonces simples et clairs	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites.  Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
	<b>Lire</b>	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain un point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés et de longues instructions techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine	Je peux lire sans effort tout type de texte, même abstrait ou complexe quant au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une oeuvre littéraire.

**CECR Tableau 2 (2)**

<b>PARLER</b>	<b>Prendre part à une conversation</b>	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité)	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'expliquer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelle. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour que cela passe inaperçu.
	<b>S'exprimer oralement en continu</b>	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux m'exprimer de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide, dans un style adapté au contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
<b>ÉCRIRE</b>	<b>Ecrire</b>	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par ex. de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en donnant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une oeuvre littéraire.

**CECR Tableau 3 Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée**

	<b>ÉTENDUE</b>	<b>CORRECTION</b>	<b>AISANCE</b>	<b>INTERACTION</b>	<b>COHÉRENCE</b>
<b>C2</b>	Montre une grande souplesse dans la reformulation des idées sous des formes linguistiques différentes lui permettant de transmettre avec précision des nuances fines de sens afin d'insister, de discriminer ou de lever l'ambiguïté. A aussi une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe, même lorsque l'attention est ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions des autres).	Peut s'exprimer longuement, spontanément dans un discours naturel en évitant les difficultés ou en les rattrapant avec assez d'habileté pour que l'interlocuteur ne s'en rende presque pas compte.	Peut interagir avec aisance et habileté en relevant et utilisant les indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent. Peut intervenir dans la construction de l'échange de façon tout à fait naturelle, que ce soit au plan des tours de parole, des références ou des allusions, etc.	Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs.
<b>C1</b>	A une bonne maîtrise d'une grande gamme de discours parmi lesquels il peut choisir la formulation lui permettant de s'exprimer clairement et dans le registre convenable sur une grande variété de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel ou de loisirs, sans devoir restreindre ce qu'il/elle veut dire.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares, difficiles à repérer et généralement auto-correctées quand elles surviennent.	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.	Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.
<b>B2</b> +					
<b>B2</b>	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui/elle-même.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier ; bien qu'il /elle puisse hésiter en cherchant structures ou expressions, l'on remarque peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut, encore qu'éventuellement sans élégance. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques "sauts" dans une longue intervention.
<b>B1</b> +					
<b>B1</b>	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et "schémas" fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent.
<b>A2</b> +					
<b>A2</b>	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d'actualité.	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.	Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.	Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que "et", "mais" et "parce que".
<b>A1</b>	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.	Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.	Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que "et" ou "alors".